

2015 Contrat Doctoral de la (S)FR Agorantic

« Culture, Patrimoines, Sociétés numériques »

Chères et chers collègues,

Un contrat doctoral a été attribué par l'UAPV pour l'année 2015 à la (S)FR Agorantic « Culture, Patrimoines, sociétés numériques » qui comme vous le savez, est bâtie autour du concept d'interdisciplinarité entre les Sciences Humaines et Sociales et les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication.

De ce fait, sont encouragés des sujets de thèses permettant aux équipes S.H.S. (Histoire, Géographie, Lettres, Sciences de l'Information et de la Communication notamment) et Informatique de mener des recherches à caractère interdisciplinaire.

Règles d'octroi du Contrat Doctoral de la (S)FR Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques ».

- 1) Priorité sera donnée aux codirections impliquant deux laboratoires/unités membres de la (S)FR Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques » ;
- 2) L'un des codirecteurs doit être un enseignant-chercheur de l'UAPV ;
- 3) L'appel à propositions est ouvert aux étudiants de toute nationalité, sans limite d'âge, selon les règles des 2 ED 536 & 537 de l'UAPV ;
- 4) La qualité des candidats représente un critère majeur de sélection des dossiers ;
- 5) L'adéquation entre le projet, les laboratoires, la (S)FR et la/le candidat(e).

**Les sujets devront être adressés à
agorantic@univ-avignon.fr
avant le 16 mars 2015 midi**

À cette date, le Conseil Scientifique de la (S)FR Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques » sera amené à sélectionner entre 2 (minimum) et 4 (maximum) dossiers/sujets destinés à remonter au Collège des études Doctorales (CED) [le 23 mars 2015](#).

La présélection des candidats par les laboratoires (pas plus de deux candidats pour chaque sujet) doit parvenir au Collège des études Doctorales (CED) [le 11 mai 2015](#).

Au final, un jury composé de membres des E.D. 536 & 537, des deux directeurs de la SFR, ainsi que de membres extérieurs, se réunira sous la houlette du CED pour sélectionner la meilleure candidature.

Bien cordialement, Marc El Bèze & Marie-Sylvie Poli.